



Transition écologique et sociale
**Agir pour une transition
juste et inclusive**



IR
DSU Inter-Réseaux
des professionnels
du Développement
Social Urbain

Sommaire

Edito.....	3
Introduction	4
Transition écologique et sociale : définitions, repères théoriques, enjeux pour l'action.....	5
Une diversité d'expériences portées par des acteurs multiples... ..	9
Expérimenter de nouvelles pratiques... vers l'émergence d'une ingénierie de la transition socio-écologique.....	17
Un nouvel enjeu pour les politiques publiques	21
Conclusion.....	24
Notes	25
Bibliographie.....	27

Ce document a été rédigé par Virginie POUJOL (Anthropologue, Coordinatrice du LERIS) et Philippe CARBASSE (Chargé de mission UNADEL) à partir de deux Journées d'études « *Accompagner une transition écologique et sociale : de l'émergence d'un développement social durable et de territoires en transition inclusifs* » organisées par le Carrefour des métiers du développement territorial, les 29 et 30 Novembre 2021 ([cf.programme](#)) ainsi que des échanges du groupe de travail ad-hoc.

Edito

par Marc VALETTE, Administrateur UNADEL/IRDSU,
Claude GRIVEL, Président UNADEL,
Khalid IDA ALI, Président IRDSU.

Cette nouvelle publication du carrefour des métiers du développement territorial rend compte des travaux engagés au titre du programme 2021-2023. Ce qui est réjouissant dans ce nouveau cycle, est l'élargissement et la diversité des acteurs qui s'y impliquent : des « faiseurs » sur de nouveaux territoires, des enseignants chercheurs chargés de mettre en place des cursus sur les transitions, des centres sociaux fédérés par la Fédération des Centres sociaux de France (FCSF), des Instituts régionaux de formation du travail social (IRTS) qui veulent ouvrir le champ d'intervention des étudiants en travail social... Tous et toutes viennent partager, dans un mouvement itératif, analyse de pratiques, production de connaissance, processus d'apprentissage, mise en débat et explicitation des controverses.

Ce qui nous fédère, c'est d'animer, avec de trop petits moyens, une communauté apprenante qui s'est choisie un angle spécifique : proposer des contenus pour une ingénierie **O** redéfinie au croisement du développement territorial, du développement social et des transitions « socio écologique ».

Ce que nos échanges nous apprennent :

Avec Bourgogne Franche Comté en transition, c'est l'importance de rendre visibles les personnes les plus pauvres du territoire, en les mettant « dans le coup » pour faciliter leur implication. L'expression de leurs besoins vitaux permet ainsi de conforter une multitude d'activités socio-écologiques, à condition qu'une ingénierie locale des transitions soit effective. Ainsi à Premery (Nièvre), l'entreprise à but d'emploi engagée dans le programme Territoire Zéro chômeur de longue durée (TZCLD) s'appuie sur la mobilisation des chômeurs pour créer des dizaines d'emplois de transition dans la relance de la filière bois énergie, dans le réemploi, les services de mobilité... l'utopie de l'éradication du chômage se réalise petit à petit en améliorant le bien être humain, en atténuant les inégalités et en accélérant les politiques de transition socio écologique sur le territoire. D'autres expériences toutes aussi riches et instructives évoquées dans ce document, révèlent les conditions multiples du développement des capacités d'agir en faveur à la fois d'un mieux vivre et de la préservation de la planète.

Abordée lors de nos journées d'études de novembre 2021, la notion émergente d'écologie populaire fait écho à la pratique de nombreux acteurs et est en train de devenir un objet de recherche appliquée d'enseignants chercheurs associés au Carrefour des métiers du développement territorial. Contrairement à une vision dominante d'une écologie définie par les seuls experts (cf. JB COMBY), les classes populaires ne sont pas indifférentes à l'écologie, en faisant souvent preuve

de savoirs faire, certes contraints et peu revendiqués, mais néanmoins aboutis en matière de sobriété. Nathalie BLANC parle d'un environnementalisme ordinaire, discret mais imbriqué dans le quotidien, avec des pratiques banales de jardinage, de réemploi et de réparation, de troc et de lutte contre le gaspillage alimentaire...

Autre illustration, les mobilisations contre les injustices environnementales, en termes de pollution, de bruit, de difficulté d'accès à la santé... dont les habitants des quartiers populaires sont les premières victimes. Ces luttes, souvent portées par des femmes, posent plus largement la question centrale des inégalités sociales et territoriales (assignation à résidence, inégalités de traitement et discriminations, faible accès au pouvoir politique local...).

C'est pourquoi elles sont difficiles à mener et passent par l'Education Populaire, la conscientisation de la possibilité et des moyens de prendre du pouvoir, la capacité à construire des alliances avec d'autres classes sociales et d'autres territoires. De cette façon, l'écologie peut devenir un projet politique central dans les quartiers populaires, ce que nous développerons dans de prochains travaux. Plus largement, les exemples d'une taxe carbone aveugle aux inégalités générées, à l'origine du mouvement des gilets jaunes ou des crédits d'impôt qui bénéficient aux ménages les plus riches montrent que les politiques publiques qui ne relient pas social et écologie ont tendance à échouer et/ou à renforcer les inégalités (C.Larrere).

Il peut être utile ici de citer Murray Bookchin¹, pionnier de l'écologie sociale dans les années 60 et un des premiers penseurs à intégrer les dimensions sociale et politique à la question écologique. Son propos repose sur le constat d'une domination de la nature indissociable de la domination des humains sur d'autres humains « ... que ce soit des femmes par les hommes, des jeunes par leurs aînés, d'un groupe ethnique par un autre, de la société par l'État, de l'individu par la bureaucratie, aussi bien que d'une classe économique par une autre ou d'un peuple colonisé par une puissance coloniale... ». L'écologie sociale devient ainsi un chemin de liberté et d'émancipation sociale.

Aujourd'hui, des voies semblent s'ouvrir avec les multiples contributions des acteurs territoriaux à des dynamiques écologiques et sociales émancipatrices et les réflexions des institutions pour mieux cerner la dimension sociale des transitions². Dans ce contexte, nous proposons avec le Carrefour des métiers du développement territorial un « espace ressource » pour consolider, soutenir et accompagner ce mouvement et imaginer ensemble le développement social durable de demain...

¹ Murray Bookchin (trad. de l'anglais par Marin Schaffner), « L'écologie sociale : Penser la liberté au-delà de l'humain », Marseille, Éditions Wildproject, 2020, 324 p. (ISBN 978-2-918490-95-1).

² Cf ; récente publication de la CNAF « Les enjeux sociaux de la transition écologique » (Informations sociales, 206, 2022) ou le futur Pacte des solidarités dont un axe de travail envisagé est « l'organisation solidaire de la transition écologique ».

Introduction

A l'occasion des travaux menés ces dernières années dans le cadre du Carrefour des métiers du développement territorial¹, nous avons pu observer la multitude des initiatives visant à prendre en charge simultanément des enjeux écologiques et sociaux. Ces projets émanent d'une pluralité d'acteurs (associations, collectifs d'habitants, entreprises, collectivités territoriales, ...), issus des sphères du social, de l'économie et de l'écologie. Les pouvoirs publics contribuent également à soutenir ou impulser des démarches prenant en compte certaines inégalités « socio environnementales » (alimentation, énergie, transport, santé...) dans le cadre de politiques publiques.

Face à cette dynamique, un groupe de travail a été mis en place sur le thème de la transition écologique et sociale, regroupant divers acteurs (territoires, institutions, tiers lieux, centres de ressources, universités, IRTS, associations...)², permettant de mettre à jour différentes approches et l'identification de **questionnements partagés** :

- le sens et les modes d'appropriation des problématiques écologiques par les citoyens notamment les plus « modestes »,
- le renouvellement des pratiques et des méthodes de l'ingénierie territoriale,
- la nécessité de transformer les modalités de l'action publique.

A partir du croisement d'expériences, de la présentation et de la mise en débat de travaux de recherche, **plusieurs « enjeux structurants »** ont été identifiés : l'interdépendance des inégalités sociales et écologiques, l'importance pour favoriser l'implication des plus « démunis », de travailler à partir de leurs contextes de vie, des besoins du quotidien amenant à la nécessité de mieux identifier les conditions d'émergence d'une « écologie « populaire ».

Ces travaux menés par le Carrefour des métiers du développement territorial s'inscrivent dans la dynamique de la Fabrique des transitions, alliance d'acteurs et de réseaux de nature très diverse (collectivités territoriales, organisations de la société civile, entreprises, centres ressources, centres de recherche et de formation, agences et structures étatiques), visant notamment à proposer des **changements de modèles et le déploiement d'une ingénierie renouvelée au service de la transition vers des sociétés**

durables. Cette démarche repose sur une conception de la transition écologique, vecteur de transformations, non pas d'un point de vue essentiellement technique, mais plus fondamentalement de nos modes de vie.

Ce document comprend dans une première partie, différents **éclairages théoriques** apportant à la fois des repères conceptuels, éclairant la portée des initiatives socio-écologiques, interrogeant les paradigmes de l'action publique et esquissant des pistes opérationnelles pour leur évolution. La deuxième partie regroupe la **présentation d'expérimentation et de projets**, les enseignements qui ont pu en être tirés et dans le prolongement, une focale est réalisée dans une troisième partie sur la manière dont se conçoivent et se mettent en œuvre de **nouvelles pratiques « socio-écologiques »**. Enfin, nous aborderons, dans la dernière partie, les premières réflexions sur la **prise en compte des enjeux d'une transition écologique et sociale dans le cadre des politiques publiques**, via principalement la perception des acteurs engagés dans des projets socio-écologiques.



Le carrefour des métiers

Le carrefour des métiers du développement territorial :

Une plateforme partenariale regroupant, depuis 2001, les « parties prenantes » du développement territorial (associations de professionnels, d'élus locaux, réseaux associatifs, institutions, acteurs de la formation initiale ou continue...) qui vise à constituer un espace ressource pour l'ingénierie territoriale et ses métiers, produire des connaissances, des outils, des méthodes permettant la « montée en compétence » des acteurs, la professionnalisation des développeurs territoriaux, animer un réseau apprenant pluri-acteurs pour contribuer à l'accompagnement des territoires.

¹ Journées des territoires 2019 « Les territoires relèvent le défi écologique et social », Groupe de travail « Redynamisation du développement social ? ».

² Marine ROUCHOUSE, Anne CARTON (Cap rural), Pierre Edouard MARTIN (IREV), David GUILLERM, Coline THEBAULT (LABO'CITES), Laurent BIELICKI, Laetitia DERENNE (CITE RESSOURCE), Arthur LAUVERGNIER, Céline COUBARD (PHARES), Frédéric FREYNARD (RESOVILLES), Virginie POUJOL (LERIS), Sonja KELLENBERGER (IRTSS Dijon), Johan CHANAL (Citoyen et territoire Grand Est), Alex ROY (DREAL, BFC), Laure LIENARD (Université catholique), Maxence ANGI, José DA SILVA (Métropole AMP), Vincent HAVAGE (Profession banlieue), Jean Luc MICHAUD, Sandrine WATTEL (Trajectoire ressource), Claire AUTANT-DORIER (Université Saint Etienne), Christine PONT (IRTSS Montpellier), Isabelle FOUCHER (Fédération des centres sociaux), Chloé ALTEWGG-BOUSSAC (UNAFORIS), Noémie SIEFFERT (Pôle ressources ville et développement social), Elisabeth RICHEZ (Villes au carré),...

1.



Transition écologique & sociale : définitions, repères théoriques, enjeux pour l'action

Les interventions de chercheurs, les travaux qu'ils ont mobilisés à l'occasion de diverses journées de réflexion et d'échanges ont permis de préciser les notions utilisées par les acteurs de terrain, de « dégager » quelques analyses théoriques « structurantes » sur les relations entre questions sociales et questions écologiques ainsi que des voies d'évolution des politiques publiques et des pratiques d'intervention..

Une interdépendance des inégalités environnementales et sociales

« *Les inégalités environnementales apparaissent lorsqu'une population donnée est exposée de façon disproportionnée à des risques environnementaux créés par la société dans son ensemble* » (LARRERE, 2021). Cela vaut entre les pays notamment des inégalités entre le nord et le sud (ex : la zone tropicale est la plus frappée par le changement climatique) et à l'intérieur d'un pays pour des événements extrêmes (cyclones, sécheresses, tremblements de terre...) comme pour la vie quotidienne. Eloi LAURENT (2015) distingue 2 grandes catégories d'inégalités environnementales : d'exposition (aux pollutions principalement) et d'accès (aux ressources de base et aux aménités).

Une étude des associations 4D et WECF (2019) rapporte les inégalités aux objectifs de développement durable des nations unies. Il en ressort que les inégalités sont à la fois croissantes, interreliées et multidimensionnelles. En effet, les inégalités de revenus se doublent d'inégalités d'espérance de vie et d'accès aux soins, d'accès à l'alimentation et à l'eau, d'accès aux ressources énergétiques, ou de résidence dans un environnement

sain et sûr. Caroline LEJEUNE (2019, p.7) évoque un « *processus cumulatif de production des inégalités sociales* » et compte tenu du fait que les plus démunis sont les moins responsables des dégradations environnementales, une problématique de justice environnementale.

Catherine LARRERE (2021) souligne que « *la dimension environnementale des inégalités sociales, prend de plus en plus d'importance* » et qu'il existe une forte interdépendance des inégalités environnementales et sociales. La crise environnementale renforce les inégalités sociales comme l'illustre la récente pandémie ¹ et d'autre part, les inégalités sociales compromettent la transition écologique (cf. les travaux mettant en évidence une meilleure gestion des biens communs dans les sociétés les plus égalitaires ²).

Revoir nos représentations des liens entre écologie et social... vers une écologie populaire ?

Selon Catherine LARRERE (2021), la prise en compte des inégalités socio-écologiques se heurtent à des questions de mesure¹ mais surtout à des **cadres de pensée « obsolètes »** : il convient de questionner le présupposé suivant lequel l'écologie est une préoccupation des classes moyennes ou aisées et que les classes populaires sont indifférentes à l'écologie. Cela revient à remettre en cause la hiérarchisation² pour les plus démunis des « **nécessités sociales** » et des « **nécessités écologiques** ». Déconstruisant cette idée, des travaux de recherche ³ évoquent une « **écologie populaire** » reposant notamment sur des savoir-faire en termes de sobriété. Jean Baptiste COMBY parle, à cet égard, d'une « **dépossession écologique des classes populaires** » compte tenu d'une vision dominante

de l'écologie, conçue « *comme une affaire de conscience, de morale ou d'innovation, soit en des termes conformes à l'éthos des classes moyennes (et) supérieures* » ⁴ (2015, p.23).

A partir d'enquêtes menées dans divers territoires du Grand Paris auprès d'associations ou de collectifs, Nathalie BLANC révèle, par ailleurs, un **environnementalisme ordinaire** qui s'incarne « *de façon plus discrète, plus imbriqué dans le quotidien* », caractérisé par des formes de « **citoyenneté ordinaire** », sans revendication écologique et politique, avec des pratiques « *pouvant apparaître comme relativement banales (entretenir un jardin, sensibiliser au gaspillage alimentaire...)* » (2019, p.3) ».

Interroger les politiques publiques à l'aune des inégalités socio-environnementales...

Catherine LARRERE (2021) rappelle que **les politiques publiques sont susceptibles de renforcer les inégalités** en cherchant à agir en faveur d'une « **économie vertueuse** ». L'augmentation annoncée de la taxe carbone, qui provoqua le mouvement des Gilets Jaunes, en est un exemple. De même, les crédits d'impôts pour la transition énergétique (par exemple, pour la rénovation des logements ou l'achat de véhicule propre) bénéficient tendanciellement aux classes les plus aisées (en 2018, les deux tiers des crédits d'impôts pour la transition énergétique ont bénéficié aux 40% les plus riches).

Pour Caroline LEJEUNE (2018), **les principes de réparation et de redistribution** ⁵ sont à questionner. Ses recherches menées sur la mise en œuvre d'un dispositif participatif impliquant des allocataires du RSA (forum permanent de l'insertion) ont rendu visible, à partir de l'expérience « **sensible et matérielle** » de la sobriété imposée, les limites de la justice redistributive. En effet, cela peut avoir tendance à « **invisibiliser** » les enjeux de justice environnementale et le principe de la redistribution (réparer, compenser) ne permet pas de réinterroger en profondeur les causes des inégalités. La sobriété imposée n'est pas une fatalité

¹ Voir les réflexions d'Eloi LAURENT sur la nécessité de mettre en place d'autres indicateurs de développement (ex lié l'espérance de vie)...

² Cela conduit par exemple à réinterroger des grilles d'analyse comme celle de la pyramide de Maslow.

si elle s'accompagne d'échange et d'expression, elle peut être perçue comme un élément « *participant à la reconnaissance des identités sociales et des limites de la biosphère* », un élément de « *reconstruction de la production d'un monde commun* »... (2018,p.154) Dans ce cadre, Caroline LEJEUNE souligne l'importance du collectif qui « *favorise l'ajustement des styles de vie aux contraintes sociales et environnementales, tout autant qu'il valorise la mutualisation des expériences positives* » (2018, p.154).

De plus, Caroline LEJEUNE (2020) met en évidence, sur la base de recherches concernant des politiques d'aménagement urbain et des dispositifs participatifs qui y sont associés, **des approches techniques et**

économiques 6 ne facilitant pas une appropriation de ces questions et la reconnaissance de savoirs, de savoirs faire de sobriété qui peuvent constituer d'autres trajectoires de transition. Ainsi, si les vulnérabilités sociales et territoriales face aux enjeux environnementaux sont de plus en plus identifiées, il conviendrait de « *penser une méthodologie pour permettre de construire de nouveaux récits ...afin de réduire les inégalités* » (2019, p.8). Elle invite pour cela à développer l'approche par le milieu de vie et à reconnaître « *des capacités mises en place par les personnes vulnérables pour s'adapter, pour ajuster leurs pratiques de consommation, pour compenser les manques et assurer au moins, les besoins les plus fondamentaux.* » (2018, p.146).

La conceptualisation du lien entre écologie et social : transition socio-écologique, transition juste, ...

Lydie LAIGLE (2017) retrace les différents courants de pensée sur lesquels s'appuie la notion de transition socio-écologique. Cette notion s'inscrit « *dans le prolongement des analyses des socio-écosystèmes qui...cherchent à expliquer les interactions qui se tissent, sur la longue période, entre les systèmes sociaux dans lesquels évoluent les activités humaines et les systèmes écologiques (biosphère, climat, espèces...)* » (2017, p11). Eloi LAURENT (2011) mobilise la notion de transition sociale-écologique ou de transition juste 7 : partant d'une analyse des régimes économiques et leur lien à l'environnement, il invite à « *travailler à l'articulation entre systèmes sociaux et systèmes naturels, en combinant justice sociale et soutenabilité environnementale*

pour montrer qu'il est socialement bénéfique d'atténuer nos crises écologiques et écologiquement bénéfique d'atténuer nos crises sociales » (2020, p.16). La transition sociale-écologique vise alors à « *réduire simultanément les dégradations environnementales et les inégalités sociales en plaçant la pleine santé et non la croissance au cœur des politiques publiques* » (2015). Il propose de retenir 3 objectifs : reconnaître et atténuer les inégalités environnementales ; accélérer les politiques de transition en les rendant équitables ; améliorer le bien-être humain présent et futur plutôt que de viser la croissance économique.

Une transition écologique citoyenne : renouveau démocratique et inclusion...

Les recherches menées par Lydie LAIGLE (2018) concernant diverses initiatives de la société civile (collectifs Villes en transition, Associations, Acteurs de l'ESS...) l'ont conduit à caractériser une transition écologique citoyenne et à dégager des axes de réflexion sur les enjeux de transformation de l'action publique pour prendre en compte ces dynamiques.

Ces initiatives visant l'expérimentation de pratiques sociales plus respectueuses de l'environnement (habitat écologique, agriculture urbaine, achats responsables, énergie mutualisée...) reposent en grande partie sur la **redynamisation du lien social, une économie plus coopérative et l'aspiration à d'autres rapports sociaux**. Elles révèlent également d'autres formes d'engagement « civique », plus ancrées dans le faire, et la possibilité d'un « pouvoir d'agir collectif » dans un contexte de crise du politique.

Dès lors, la transition écologique n'est pas perçue comme une contrainte mais « *comme une opportunité pour les groupes ou collectivités de se réapproprier la relation à l'environnement autour des valeurs d'un mieux vivre en société* » (2018, p.2). Cette approche peut contribuer à questionner la manière dont les pouvoirs publics considèrent les enjeux écologiques. Il s'agit à la fois de reconnaître les possibilités « *d'appropriation citoyenne des ressources du milieu pour un mieux vivre en société* » et d'accompagner « *ces dynamiques d'action collective par un renouveau démocratique* » (2018, p.4). Enfin, se pose la question de la dimension inclusive de ces projets. Si nombre d'entre eux assurent une fonction de médiation sociale afin d'intégrer les publics les plus défavorisés dans leur démarche, Lydie LAIGLE souligne toutefois, la nécessité de « *soutenir le maillage social-écologique des initiatives engagées et surtout d'encourager celles qui associent les plus défavorisés* » (2018, p.8).

2.



Une diversité d'expériences portées par des acteurs multiples...

Selon les porteurs de projet, les réalités territoriales, des configurations diverses se sont développées sur les territoires. De la recherche à l'action, les questions écologiques et sociales¹ peuvent être abordées de manières différentes. Mais l'approche systémique et collective par le moyen de la coopération et de l'expérimentation, de formes de renouvellement démocratique, agissent comme un fil rouge de ces initiatives. Nombre d'entre elles s'appuient sur des pratiques quotidiennes, sur le vécu des personnes, facilitant leur sentiment d'être concernées et leur implication effective. Nous présentons, dans cette partie plusieurs initiatives illustrant la diversité de ces configurations et ce qu'elles produisent.

¹ Le terme social devant être considéré dans une double compréhension : comme l'ensemble des pratiques et relations qui constituent la société, et comme la lutte contre les inégalités.

Des projets impulsés à une échelle territoriale par des collectivités locales

« Des Quartiers Prioritaires de la Ville aux Quartiers Plus Verts » (Métropole Aix Marseille Provence)

document de présentation

Contexte et objectif

Ce projet a été initié par la Métropole Aix Marseille Provence dans le cadre d'une démarche prospective « la métropole des possibles », via la mise en place d'un laboratoire d'innovation publique (« le Lab des possibles »). L'objectif est de mettre en œuvre une **politique publique des transitions écologiques « du réel » dans et à partir des Quartiers prioritaires de la politique de la ville** (QPV), plaçant le citoyen au cœur de cette politique publique. In fine, la méthode doit permettre d'inscrire ces enjeux socio-écologiques dans le futur contrat de ville.

Mise en œuvre

Divers ateliers préparatoires ont été mis en place avec des directions de « droit commun » de la Métropole (Aménagement durable, Mobilité, Environnement, Plan climat...). A l'issue de ce travail, des grands champs d'intervention ont été définis et mis en débat le 17 septembre 2021 avec une quarantaine d'acteurs issus du champ de la politique de la ville et de l'économie sociale et solidaire. Ce collectif d'acteurs a pu contribuer à des éléments de diagnostic et des pistes d'actions.

Un des premiers enjeux consistait à **changer le regard sur le sujet et sur les quartiers en mettant en évidence leurs atouts en matière écologique** ainsi qu'une multitude de projets et d'initiatives : 6 sites labellisés Quartiers fertiles, 2 démarches d'Urbanisme Favorable à la Santé, 19 projets de Rénovation urbaine intégrant des normes environnementales, 1 fabrique prospective sur l'alimentation... De nombreux acteurs de l'ESS contribuent à faire vivre ces objectifs sur les territoires.

La démarche repose sur une équipe pilote plurielle (AMP, Cité Ressources, Fabrique du Nous) qui constitue une « communauté apprenante » mixte (publics / privés).

Le projet est structuré autour de 4 axes :

- SE NOURRIR (en développant les circuits courts, bio comme avec l'Appel à projets Quartier Fertiles),
- SE DÉPLACER (en s'appuyant sur l'essor des mobilités douces telles que le vélo et son potentiel en termes d'insertion professionnelle),
- HABITER (en lien avec les problématiques de rénovations énergétiques, expérimentation dans le cadre du Fonds de solidarité logement),
- PRENDRE SOIN (en lien avec les démarches d'urbanisme favorable à la santé – UFS).

La finalité est d'intégrer ces problématiques complexes et systémiques, exacerbées par la crise sanitaire, dans l'intervention de la politique de la ville tant sur ses ambitions (« une politique du prendre soin »), que sur ses principes et modes d'action : s'appuyer sur les ressources territoriales (acteurs locaux et citoyens), les ressources naturelles et institutionnelles (ingénierie sociale, projet de territoire) en favorisant l'expérimentation.

Une des actions « phare » du projet est l'**expérimentation d'un budget participatif « Transitions écologiques et qualité de vie »** dont les sujets et critères ont été définis par les habitants. L'objectif est de mobiliser leur expertise d'usage pour définir des priorités d'actions, et faire émerger des solutions dont le contenu est travaillé avec les acteurs associatifs. Au final, 756 votants (12% de la population du QPV) et 7 projets retenus couvrant des thèmes divers : la jeunesse et l'ouverture à son environnement (activités nautiques), la qualité de vie et l'économie collaborative (conciergerie solidaire) et l'économie du réemploi au service de la convivialité (brocante et vide grenier).

Les principaux constats, enseignements et perspectives

- Les enseignements sont pluriels autour de ces sujets d'avenir mais tous présentent un niveau de complexité entrant difficilement dans les cadres de la politique de la ville et appelant à des réponses à l'échelle : **le terme QPVverts a joué comme un « nudge »** ⁸ suscitant l'intérêt des directions de droit commun de la Métropole (Plan Climat, Mobilité, Stratégie environnementale) mais également de ses partenaires extérieurs. Il entre dans la philosophie de « l'ingénierie du prétexte », permettant de déployer des méthodes nouvelles (design de service) au service de ces problématiques. Il a permis de tisser un lien direct entre écologie et solidarité organique. Sur un plan politique, la démarche QPVverts illustre le volet social des politiques environnementales de la collectivité.
- L'essentiel des attentes reposent sur le passage du « penser » au « faire ». Le budget participatif « transitions écologiques et qualité de vie » prend comme point de départ les besoins du quotidien. Il a été très mobilisateur et se trouve dans **une phase d'essai au sein des différents territoires inscrits en politique de la ville**. Cette dynamique entre désormais dans la boîte à outils des acteurs des politiques publiques à vocation territoriale. Elle nécessite néanmoins une animation permanente et forte pour atteindre des résultats rapides.
- Face à la complexité des questions de transitions écologiques, il apparaît nécessaire de centrer la dynamique QPVverts autour d'un volet animation et d'une mise en œuvre opérationnelle. Durant le 1er semestre 2023, les équipes politiques de la ville seront invitées à découvrir une fresque du climat

à une échelle locale. L'intérêt est double : tester une fresque pensée localement par l'équipe du Plan Climat Air Energie Métropolitain (PCAEM), et sensibiliser et outiller les équipes sur ces sujets. En parallèle, le volet « se nourrir » fait l'objet d'un travail de définition

d'une feuille de route « alimentation durable pour tous » à intégrer au futur contrat de ville avec un portage assuré par l'équipe du Projet Alimentaire Territorial (PAT).

- Le projet repose sur une **démarche d'innovation publique** qui permet de « redynamiser » la participation des habitants, la coopération au sein de la collectivité et avec des partenaires du territoire. Cette dimension fait écho aux principes d'action identifiés dans des territoires « pionniers » de la transition écologique afin de susciter une « mise en mouvement » des acteurs, de nouveaux modes d'engagement collectif.
- Certains projets mis en œuvre (par exemple le budget participatif) illustrent les **enjeux d'une « écologie populaire »** avec des habitants de QPV qui, s'ils n'évoquent pas spontanément les problématiques environnementales, contribuent à inventer des solutions durables et solidaire ⁹.

Des initiatives de recherche-action...

«BFC en transition, favoriser la coopération vers la transition social-écologique» (DREAL BFC)

Accueil - Coopération Transition BFC
(cooperationtransition-bfc.fr)

Contexte et objectif

« Bourgogne Franche Comté en transition » (BFC en transition) est un projet de recherche action participative porté par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Bourgogne-Franche-Comté (DREAL BFC) en partenariat avec le Living lab territorial pour la transition sociale et écologique de la Maison des sciences de l'homme (MSH) de Dijon, le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) l'association In'Terre ActiV et l'expérimentation Territoire zéro chômeur de longue durée (TZCLD) des Bertranges. L'idée première est d'approfondir, via une démarche apprenante, les enseignements issus d'études nationales¹ mettant en évidence le **développement des initiatives locales de transition « socio-écologique »**.

Cette « méthode d'intervention territoriale » vise la **mobilisation et la participation active d'une diversité d'acteurs** (citoyens, associations, collectivités, élus, chercheurs, institutions, entreprises, etc.), **l'émergence et la consolidation d'actions concrètes** de transition socio-écologique et la coproduction de connaissances sur la transition socio-écologique et leur diffusion à l'échelle régionale.

Des **questions de recherche** ont été définies :

- Quelles sont les **conditions du maillage territorial** entre les initiatives socio-écologiques, à partir notamment de la mobilisation citoyenne et de démarches participatives ?
- Comment les enjeux sociaux (lien social, solidarité et lutte contre la pauvreté) s'articulent avec les enjeux écologiques ? quelles sont les conditions du **développement du pouvoir d'agir écologique** des personnes en situation de précarité ?
- Une fois qu'elles existent, quelles sont les conditions et les **stratégies concrètes d'essaimage des initiatives de transition socio-écologique** (notamment par la mise en récit) ?

Mise en œuvre

Trois espaces de travail ont été mis en place pour le suivi et l'animation de la démarche : un espace d'organisation et de cadrage de l'équipe de coordination du projet (DREAL, MSH, CEREMA, In'Terre ActiV et TZCLD des Bertranges), un espace stratégique de co-construction du projet qui réunit 36 organisations (institutions, associations et organismes de recherche) dans des comités de pilotage locaux ou à l'échelle du projet global et un espace de participation au projet qui a réuni 200 participants.

La première phase a consisté, pour chacun des axes de recherche, à mettre en place **3 forums hybrides** visant à croiser les savoirs de plusieurs groupes d'acteurs (citoyens, entreprises, élus, agents de la fonction publique, associations et chercheurs), rendre visibles les initiatives « socio-écologiques » à l'échelle régionale (cf. [Les initiatives citoyennes de transition en BFC](#)) et susciter une dynamique territoriale autour des enjeux de la transition socio-écologique. Les 3 forums se sont tenus en 2019 précédés chacun de plusieurs **ateliers de réflexions, d'entretiens et d'une enquête**.

¹ CGDD, « Société résiliente, transition écologique et cohésion sociale : études de quelques initiatives de transition en France, premiers enseignements », *Études et documents* n°124, mai 2015 ; CGDD, « Initiatives citoyennes et transition écologique : quels enjeux pour l'action publique ? » *Théma*, juin 2017

Deux terrains d'expérimentations se sont ensuite « dégaugés » : l'aire urbaine de Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle autour de l'association In'Terre ActiV et la communauté de communes des Bertranges autour de l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée de Prémery. Au travers de ces 2 sites, sont expérimentés une dynamique collective de transition avec la construction d'une gouvernance partagée et la mise en synergie des acteurs associatifs et citoyens. Cela a généré notamment l'émergence de nouveaux projets et la création d'emploi (ex : atelier menuiserie en bois recyclé, actions d'accès à l'alimentation, réemploi d'ordinateurs, jardins partagés...).

A partir de ces expérimentations, un collectif de travail a été créé et consolidé, des connaissances ont été produites (3 articles scientifiques) et des outils « d'essaimage » réalisés (fiche de valorisation d'expériences, mini-série sur le maillage, parcours inspirant).

Les principaux constats, enseignements et perspectives

- Le projet BFC en transition a permis de **rendre visible l'existence d'un domaine d'activités socio-écologiques**, fait d'initiatives collectives hybrides à la frontière d'une multitude de secteurs professionnels, associatifs et citoyens (ESS, secteur socio-culturel, EEDD, insertion professionnelle, éducation populaire, politique de la ville, secteur agricole, santé, milieux militants ou citoyens, économie circulaire, développement local, naturaliste, etc.).
- La **notion de « transition socio-écologique »** a été définie collectivement¹ et fait sens pour les acteurs des territoires.

- Les dynamiques collectives demeurent fragiles compte tenu du manque de cadre de travail reconnu, en particulier, il apparaît nécessaire de travailler sur les **conditions de financement de l'ingénierie locale des transitions** pour organiser le maillage sur les territoires.
- Du point de vue de la conduite du projet, il demeure un « dilemme » permanent d'équilibre entre partir des préoccupations/besoins des personnes et aborder les enjeux de transition en évitant les approches « surplombantes » ou « moralisatrices ».
- Le travail du collectif « BFC en transition » a permis de mettre à jour **l'enjeu du maillage territorial**, les conditions de sa mise en œuvre et d'en caractériser précisément les modalités (cf. p18).
- **Un projet de recherche-action collectif complémentaire** a été validé en 2022 dans le cadre du programme TEES (transition écologique, économique et solidaire) de l'ADEME. Le projet PREFIG (Précarité, Ecologie, Futur Imaginaires, orGanisations, Savoirs) vise à mettre en place un dispositif de transition avec des collectifs confrontés à des formes de précarité.

- Le dispositif apporte une **contribution significative** concernant les enjeux d'évolution de l'ingénierie territoriale face aux défis des transitions : favoriser à la fois une dynamique territoriale, une réflexion collective « multi-acteurs » sur la perception des enjeux de transition avec notamment la prise en compte des enjeux sociaux (évolution du cadre de pensée) et simultanément expérimenter de nouveaux modes d'agir plus « capacitant » et collectif (évolution du cadre d'action).
- Parmi les enseignements, les **modalités de mise en œuvre de l'animation territoriale** nous paraissent révélatrices de changements à opérer : le mode « projet » est conçu de tel sorte à intégrer une dimension itérative à rebours d'un cadre programmatique, et réflexive en favorisant les apprentissages et prenant en compte les difficultés, erreurs, conflits...

¹ Une transformation plus résiliente de la société par l'articulation des enjeux sociaux (lien social, lutte contre la précarité, bien être, etc.) et écologiques (changement climatique, biodiversité, etc.)

« L'alimentation des personnes en situation de précarité : de l'assignation à l'émancipation. Construire des Tiers-lieux de solidarité et de transition alimentaire avec et pour tous » (LERIS)

Contexte et objectif

Cette démarche de recherche-action coopérative, soutenue par la DRAF Occitanie et la Fondation de France, a été initiée par le Laboratoire d'études et de recherche sur l'intervention sociale (LERIS) et INPACT (Initiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale) afin de soutenir le travail d'expérimentation de groupes locaux.

Le projet vise à réinterroger les dispositifs d'aide alimentaire pour développer de nouveaux espaces et modèles de solidarité à l'échelle des territoires, plus émancipateurs, concourant à la transition agroécologique et favorisant l'accès à une alimentation durable pour tous.

Une problématique a été définie, « *Comment développer conjointement une approche territoriale du système alimentaire, et une démarche de développement social partant des premiers concernés, qui soient vectrices de reconnaissance et d'émancipation, et qui permettent d'articuler dynamique démocratique, justice sociale et durabilité ?* », articulée autour de 3 hypothèses :

- le développement d'une approche territoriale, partenariale et systémique crée de nouvelles opportunités d'accès à une alimentation choisie et qualitative pour les personnes précaires ;
- la mise en œuvre d'une intervention sociale basée sur le développement du pouvoir d'agir notamment via le développement de savoirs et savoirs - faire favorise l'autonomie et l'émancipation en termes d'accès à l'alimentation ;
- la mise en place de modèles d'organisation coopératifs favorise le développement de rapports sociaux égalitaires et solidaires, et de dynamiques de démocratie alimentaire.

Mise en œuvre

D'une durée de 3 ans, ce programme s'est déroulé en région Occitanie, sur 6 territoires d'expérimentation (Frontignan, Pézenas, Communauté de communes du Haut-Allier, Vauvert, Montpellier : centre-ville et quartier Celleneuve).

Sur chaque territoire, une structure pilote la co-conception d'un Tiers-Lieux (ex : Secours populaire, Secours catholique, Collectif d'habitant, Communauté de communes, CPIE, Ligue de l'enseignement...), accompagnée par le Lériss et INPACT, dans une dynamique de coopération entre les acteurs du territoire et en impliquant les habitants, en particulier les personnes en situation de précarité.

De Janvier 2019 à septembre 2021, différentes phases ont eu lieu (mobilisation locale, co-conception des fonctions du 1/3 lieu, phase technique, mise en œuvre expérimentale, analyse et pérennisation), reposant notamment sur

des groupes de recherche et de production regroupant les acteurs des différents sites et abordant diverses dimensions du projet (ex : travail sur la coopération, le développement social et la mobilisation collective, tiers lieu...) et des forums publics de présentation du processus et des résultats.

Le projet a concerné environ 150 habitants, personnes concernées, bénévoles, salariés, agriculteurs, élus, chercheurs impliqués, soit une quinzaine de partenaires.

La démarche a donné lieu à la production d'un document ressource comprenant la définition d'un tiers lieu d'aide alimentaire, les conditions de sa mise en œuvre sur un territoire, des modalités d'action coopérative et de gouvernance partagée et des outils de mobilisation collective : « **Une place à table, guide pédagogique pour la co-construction de Tiers-lieux de solidarité et de transition alimentaire** »

Les principaux constats, enseignements et perspectives

- Localement, les projets se sont appuyés ou ont **mobilisé des politiques territoriales existantes** : à Pézenas en lien avec TZCLD, à Montpellier avec le projet d'alimentation territoriale et la Maison de l'Alimentation, à Vauvert la politique de la ville, dans le Haut Allier avec le projet alimentaire de territoire.
- S'agissant des principaux résultats, la recherche-action a permis :
 - ▶ De « caractériser » **une pédagogie d'action pour une transformation de l'intervention sociale** avec notamment : le changement des postures de différents acteurs, une déconstruction des représentations communes, une recomposition des rapports sociaux, le développement de liens solidaires et commerciaux (producteurs-consommateurs, bénévoles-bénéficiaires), une valorisation des compétences et des savoir-faire pour la construction d'un projet commun... mais également **ses limites et difficultés** : le manque de confiance et besoin de contrôle, la prise en compte des personnes dans toute leur diversité et complexité, avec leurs spécificités (ex. difficultés liées à la langue, horaires, garde d'enfants...), l'identification de personnes ressources pour répartir les responsabilités, et le dépassement de schéma « directif » pour aller vers des outils de décisions communes.
 - ▶ De préciser des modalités de construction d'une démocratie sociale autour de l'alimentation : incitation à se réapproprier son alimentation en facilitant l'accès aux informations, prise de conscience à travers des opportunités de participation à des actions concrètes, par l'animation d'espaces de proximité offrant des possibilités d'accès à l'alimentation durable, par un engagement collectif dans des dynamiques de coopérations territoriales, par des dynamiques d'interpellations politiques et de co-construction de l'action publique.

- La recherche action a également produit des **effets sur les dynamiques de coopération** dans le cadre des politiques publiques locales : une « infusion » auprès des décideurs locaux (des élus qui observent, réfléchissent, questionnent, s'inspirent) ; l'interpellation (débat public organisé par un groupe de citoyen sur un accès digne à l'alimentation) ; la coopération (objectif commun des partenaires du territoire) ; le compagnonnage (les partenaires, élus, associations, citoyens, avancent ensemble) et la négociation (les enjeux sont partagés, mais négociation sur les modalités).

- La réflexion sur le rôle des travailleurs sociaux reste à approfondir car ils se saisissent peu de ces démarches comme de potentiels supports d'accompagnement.
- Parmi les « difficultés » de la recherche-action, le questionnement sur le « **dépassement** » de **l'injonction à la participation des plus précaires** (plutôt « faible » dans certains sites) alors que plusieurs dynamiques sont portées pour l'essentiel par des acteurs « engagés » sur les enjeux écologiques et de justice sociale.

- Le travail de définition et d'appropriation de la notion de tiers lieu comme modalité de renouvellement des formes de coopération (« difficile à penser au départ de l'expérimentation, cela a produit un effet performatif et maïeutique ») qui a permis « d'inventer un autre mode d'accès à l'alimentation plus digne pour les personnes en situation de précarité ».
- La recherche action a été l'occasion de former et de « démontrer » l'intérêt d'outils de l'éducation populaire pour le travail collectif : cartographie communautaire, « la montgolfière », ateliers enquête et arbre de compétences...

Des projets émanant de structures à vocation sociale, de l'économie sociale et solidaire...

« La transition par la coopération » (Le PHARES)

Contexte et objectif

Situé sur l'île Saint Denis, le projet du Pôle d'Hospitalité d'Activités à Rayonnement Ecologique et Solidaire (PHARES) émerge au début des années 2000 à partir de la multitude des initiatives (sociales, éducatives, culturelles, économiques, cadre de vie...) existantes sur le territoire. A la fois Pôle Territorial de Coopération Economique (PTCE) et tiers-lieu, ce projet est soutenu par la municipalité qui porte un projet « d'écologie urbaine, populaire et solidaire » ¹⁰. Les acteurs impliqués sont convaincus que « la transition écologique, sociale et économique ne peut se faire sans accorder les nombreux savoir-faire et savoir-vivre des milieux populaires avec les dynamiques écologiques souvent portées par les couches intermédiaires ».

Le PHARES regroupe une quinzaine de structures de l'ESS (associations, entreprises et entrepreneurs), œuvrant dans des domaines variés et complémentaires : éducation populaire, insertion par l'activité économique, formation pour adultes, consommation durable (épicerie sociale et solidaire gérée par des habitants bénévoles du territoire), éducation à l'environnement...

Le PHARES repose sur l'idée de créer un carrefour d'initiatives économiques et associatives partageant les mêmes valeurs de solidarité, d'innovation citoyenne et d'écologie avec pour mission de faire vivre un lieu professionnel et convivial, de développer les projets issus de la coopération entre ses membres et les autres acteurs du territoire (habitants, entreprises, collectivités, autres collectifs...) au service de la création d'emplois et d'activités utiles vis-à-vis des problématiques locales et d'être un pôle apprenant et un pôle ressource.

Mise en œuvre

Organisé sous la forme d'une Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), l'équipe du PHARES assure à la fois la gestion du bâtiment (hébergement, services mutualisés), la coordination des projets collectifs et l'animation du Pôle économique de coopération territoriale (PTCE). Le PHARES a développé sur une première période 2 dispositifs :

- PEPITE (Pépinière des idées du territoire) qui visait la multiplication des initiatives écologiques et solidaires, la mise en capacité des citoyens et la création de valeur et d'emplois non délocalisables sur le territoire. Des temps de permanence d'accueil étaient proposés puis les projets accompagnés lors de rendez-vous individuels et d'ateliers thématiques collectifs.
- Les Coopératives de Jeunes Majeurs (CJM) : des projets d'éducation à l'entrepreneuriat coopératif destinés à des jeunes âgés de 18 à 30 ans, habitant prioritairement en Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV). Pendant 3 mois, les participants se réunissaient afin de créer leur propre entreprise coopérative. Ce dispositif permettait à la fois de se former aux outils de gestion d'entreprise, de tester une activité entrepreneuriale dans un cadre sécurisé, de se constituer un réseau professionnel, d'être sensibilisé à l'Économie Sociale et Solidaire ou encore d'appréhender le travail et la prise de décision en collectif.

Depuis 2020, appuyé par le PIA (Programme d'investissement d'avenir) de Plaine commune, le Phares s'est lancé dans un grand programme de transformation interne et externe à travers le projet Phares 2024. Il s'agit de surélever le bâtiment afin d'accroître sa superficie (multiplier par deux) avec des critères de fabrication 100 % ESS. L'objectif est de s'ouvrir au public sous forme

de tiers lieu (ateliers, espace de restauration, salles de réception, espaces de services numériques) et de s'inscrire dans la dynamique des Fabriques de Transitions en animant un réseau local d'acteurs ou en accompagnant des projets en émergence comme le PTCE dédié à l'agroécologie du Pays de France (93-95), aux Low tech ([voir le rapport de la recherche action](#)), à la précarité alimentaire (ParcoursAlim') et à une monnaie locale (Iri-Odyssée) sur Plaine Commune (93).

Les principaux constats, enseignements et perspectives

- **La coopération fonctionne** : pour se sentir « plus fort, pour grandir », pour susciter des projets et de l'innovation. Que l'on soit une petite structure émergente en "incubation" ou une PME de l'ESS, de nombreux projets partagés émergent via les coups de main, la solidarité inter structure ou interpersonnelle, les échanges de pratique ou les exercices de brainstorming collectif.
- Deux facteurs sont importants : être animé par des valeurs similaires mais cultiver ses spécificités et son leadership avec l'idée que cela rejaillira sur d'autres dans le cadre des coopérations à inventer.
- Un des enseignements majeurs du PHARES est de montrer qu'il est **possible d'allier les questions sociales et écologiques en utilisant l'éducation populaire**. Il est primordial de « casser »

les représentations sur ce sujet, les positions de « sachant » : les populations les plus paupérisées sont pleines de ressources qui sont nécessaires pour s'adapter aux conséquences du réchauffement climatique. Il convient de dépasser le mythe que l'écologie est une affaire de catégories favorisées.

- **L'implication citoyenne peut prendre différentes formes**, que ce soit la participation à la création de nouveaux emplois de la transition dans les structures d'insertion par l'activité économique (Faiseur de terre, horticulteur en milieu urbain, mécanicien cycle en réemploi...) ou dans des structures d'éducation populaire (bureau d'études citoyen), la participation à la définition de nouvelles façons de vivre, de produire, de travailler, de se former, etc. avec le projet Low tech (une cinquantaine de personnes y ont participé) ou le développement d'actions de formation en situation de travail (AFEST) ou encore l'entrepreneuriat coopératif avec les CJM.
- L'ancrage territorial et l'appui politique des institutions est un marqueur fort de la transition en Ile de France et sans doute particulièrement en Seine Saint-Denis.
- **La coopération, l'animation et la disponibilité qu'elle implique est difficile à faire financer**, de même que l'ingénierie de recherche et développement, ce qui peut entraîner des déséquilibres internes au sein des principales structures afin de rester innovants et coopératifs.

- Ce projet montre que différents « référentiels » peuvent se conjuguer pour appréhender l'articulation des enjeux écologiques et sociaux : un projet politique axé sur l'écologie urbaine, le soutien aux initiatives citoyennes comme moteur de la transition écologique, la volonté d'acteurs divers (ESS, Education populaire) portés par des valeurs démocratiques d'associer les habitants du territoire.
- L'innovation et l'expérimentation, à l'image d'autres expériences évoquées dans ce document, constituent un processus permanent pour concevoir, inventer, tester des projets qui cherchent à répondre à des enjeux nouveaux.

« Le développement durable dans les Centres sociaux et Espaces de vie sociale de la Drôme », Fédération des centres sociaux de la Drôme

Contexte et objectif

Depuis 2014, des structures agréées Centre Social ou Espace de vie sociale (EVS) dans le département de la Drôme développent des projets concourant aux objectifs de développement durable. En 2019, dans le cadre d'une coopération entre la CAF et la fédération départementale des centres sociaux, un poste de chargé de mission « développement durable » a été créé afin d'animer une démarche départementale nommée aujourd'hui « Transition Écologique, Citoyenne, et Solidaire » (TECS).

La première étape a consisté à réaliser un état des lieux des projets au sein des EVS ([État des lieux Développement Durable & Transitions dans les structures d'Animation](#)

[de la Vie Sociale de Drôme \(2020\)](#)). Parmi ces structures, 3 centres sociaux associés à Romans sur Isère ont mené une évaluation des impacts sociaux de leur projet en matière de développement durable ([« Évaluer l'impact social de la coopération, Perception et pratiques du développement durable, Romans sur Isère »](#)).

Au sein des centres sociaux, « *la thématique du développement durable est travaillée de manière articulée avec la solidarité, le lien social, la démocratie locale... et c'est en suivant cette approche fondée sur les principes et valeurs de l'éducation populaire que les impacts constatés (exprimés par les habitants eux-mêmes) sont les plus forts* ». Cela consiste à aborder « *l'écologie sur un mode participatif avec les citoyens et d'inscrire l'écologie au cœur des échanges et de la vie sociale, comme quelque chose pouvant être vécu au quotidien et partagé par les habitants et non comme une question uniquement technique voire technocratique* ».

Mise en œuvre

Lancé en 2014, l'appel à projet « *partager et consommer autrement* » porté par la CAF de la Drôme a été l'occasion d'impulser des projets liés au développement durable.

L'état des lieux réalisé en 2020 (23 structures sur les 45 du département) a permis de mettre en valeur la diversité des projets mis en place : autour de la consommation responsable (zéro déchet, seconde vie, achats groupés, atelier « fais le toi-même »...), de l'économie de partage (jardins partagés, mutualisation de matériel, troc, gratuité et solidarité...) et du cadre de vie (covoiturage, mécanique écologique, matériaux recyclés...). La multitude des partenaires mobilisés (Recycleries, Artisans et producteurs locaux, Collectivités, CPIE, Acteurs de l'énergie...) a également été mise en lumière. En 2020, près de 90 % des structures EVS sondées mènent des actions « Consommation responsable » et « Economie de partage » au service des habitants.

A Romans sur Isère, dans le cadre du diagnostic réalisé pour le renouvellement des projets sociaux, des habitants ont fait part de leur volonté d'aborder les enjeux écologiques. Cette volonté commune s'est concrétisée dans le choix d'intégrer des thématiques liées à l'écologie comme axe structurant des projets sociaux de chacun des 3 centres sociaux mais également de la coopération entre eux. Cette dynamique collective a abouti dès 2017 à l'élaboration et la signature d'une charte éco-structure fixant des objectifs et des principes d'actions. Le développement durable est ainsi intégré dans l'ensemble des dimensions du fonctionnement de la structure (tri sélectif, économie d'énergie, utilisation matériel recyclé, achat responsable, aménagement des locaux HQE...), est décliné via les activités mises en œuvre (sensibilisation environnement des jeunes, repas, déplacement collectif, atelier...) et également via le soutien de projets portés par les habitants (jardins et vergers partagés, espace de gratuité, atelier vélo...).

La démarche « Transition Écologique Citoyenne et Solidaire », animée par la Fédération départementale des centres sociaux et la Caf de la Drôme, associe au travers d'un comité de pilotage et d'un comité technique 10 structures à ce jour (Centres sociaux et EVS issus de tout le département). Le groupe est ressource pour les autres structures de la Drôme à travers des « projets à partager » et le repérage de partenaires susceptibles de contribuer suivant leurs compétences et les thématiques abordées (cf. **carte collaborative numérique des partenaires de la « transition »**). En parallèle, un volet départemental d'évaluation de l'impact social a été engagé et facilite la valorisation de certains projets ambitieux

(ex : le projet Royans express visant à faciliter la mobilité des seniors sur un territoire rural dépourvu de transports en communs porté le Centre social La Paz et Activ' Royans). Des accompagnements d'équipes de centres sociaux (salariés et administrateurs) sont également réalisés par la chargée de mission (ex : outil de sensibilisation et accompagnement des animateurs).

Les principaux constats, enseignements et perspectives

- Les projets menés auprès des habitants et des acteurs locaux s'inscrivent dans des questions du quotidien et suscitent de l'adhésion, des apprentissages, de l'interconnaissance et de la solidarité... au croisement d'enjeux sociaux et écologiques.
- La démarche d'évaluation de l'impact social a permis de mettre en évidence le **lien entre changement de pratique individuelle et action collective** : plusieurs actions évaluées ont indéniablement généré des changements sur les pratiques individuelles des habitants (choix d'alimentation, de mobilité, d'activités de loisirs, etc.) et l'évaluation a montré que la dimension collective est un levier de ces changements.
- Ces projets contribuent à « renouer la relation des habitants des quartiers avec une nature perçue comme trop lointaine ou inaccessible »
- Les projets organisés sur les enjeux d'alimentation (ex : Paniers solidaires) ont également conduit à **modifier la perception des acteurs économiques de proximité** (notamment des producteurs locaux).
- La phase « état des lieux » qu'elle que soit l'échelle permet une conscientisation du chemin déjà parcouru, des nombreux possibles et procure une légitimité à agir « puissante ».
- Une approche transversale d'intégration des enjeux de transition écologique, citoyenne et solidaire, paraît pleinement adaptée en termes d'attentes et d'impacts pour les structures. Toutefois, il est constaté que les structures qui arrivent à se donner des moyens « temps de travail » (« ambassadeurs » ou « référents ») concrétisent beaucoup plus rapidement ou de manière plus approfondie les objectifs qu'elles se fixent en la matière,
- L'alternance entre des accompagnements au sein des structures et des temps collectifs (journées départementales, ateliers...) est une formule très efficace,
- Parmi les perspectives, il est envisagé de faire le lien avec les organismes de formation des animateurs socioculturelles,

● En s'appropriant les enjeux du développement durable, les centres sociaux jouent un rôle moteur dans les territoires pour la prise en compte des enjeux socio-écologiques et génèrent des « **effets d'entraînement** » auprès des habitants et des acteurs locaux (associations, collectivités territoriales...).

● Un certain nombre de projets s'inscrivent dans des politiques territoriales (Plan alimentaire territorial, Contrat de transition écologique, Plan climat air énergie...) ce qui montre la capacité des acteurs des territoires à prendre en compte simultanément les enjeux écologiques et sociaux et à les inscrire dans la durée.

3.



Expérimenter de nouvelles pratiques...vers l'émergence d'une ingénierie de la transition socio-écologique

Prendre en compte simultanément des enjeux sociaux et écologiques « oblige », non seulement, à une réflexion sur les inégalités socio-écologiques et la manière d'aborder les enjeux écologiques avec les citoyens mais également, pour un certain nombre d'expériences observées, à « repenser » les pratiques d'animation territoriale, d'intervention sociale et notamment la mobilisation de collectifs pluri-acteurs et la participation citoyenne.

Cette troisième partie consistera ainsi à réaliser une focale sur la manière dont les porteurs d'initiatives « pensent » et mettent en œuvre un renouvellement des pratiques d'intervention (développement social durable, maillage territorial, travail social vert) et plus largement d'une ingénierie de la transition « socio-écologique ».

« Développement social durable et design public » (Métropole Aix Marseille Provence)

Un lab' des possibles a été mis en place au sein de la Direction de la cohésion sociale de la Métropole Aix Marseille Provence avec notamment le projet QPVerts (cf p.10). Ce projet a été l'occasion de « **repenser** » la **politique de la ville, dans ses finalités et modes d'action** notamment s'agissant des dynamiques collectives interacteurs. Ainsi, les principes d'action du développement social urbain, (articulation de la participation des citoyens, de l'action coordonnée des institutions et des ressources du territoire) sont « revisités » à l'aune des « défis » de la transition écologique. L'entrée « écologique » permet ainsi de **reconsidérer la notion de ressource** (cf. ressources et patrimoines naturelles, porteurs d'initiatives des QPV), la mobilisation et l'élaboration d'action collective et de réaffirmer la dimension expérimentale et innovante de cette politique (cf.co-élaboration et cogestion du budget participatif).

Pour cela, **les méthodes de « design des politiques publiques » sont utilisées**. Ce terme renvoie à un ensemble de méthodes¹ qui permettent de « *mieux comprendre les situations à partir du point de vue des « bénéficiaires* », *d'associer ces derniers à des tests et des simulations, de réaliser des prototypes de solutions pouvant ultérieurement être déployées avec de meilleures chances de succès* ». Le design des politiques publiques est une « *pratique pluridisciplinaire et collective* », susceptibles d'impliquer des professionnels sensibilisés à l'enjeu de la prise en compte des usages (sociologue, architecte et urbaniste, journaliste, professionnels de l'éducation populaire, de l'action collective...). L'objectif est de mettre en œuvre différemment l'action publique, lui redonner

du sens en repartant des pratiques du terrain, « *en imaginant de nouveaux possibles issus du dialogue créatif avec les usagers, ..., en les mettant rapidement à l'épreuve de la réalité au travers de tests* ». Ce mode d'intervention s'appuie sur des méthodologies de facilitation et d'intelligence collective.

Le Lab des Possibles s'articule autour de 3 missions :

- le **Lab méthodes** permettant de diffuser des méthodes inspirées du design de service dans le cadre de problématiques de cohésion sociale et inclusion. Un exercice de prospective s'appuyant sur du Design fiction a pu être mis en place avec le Service du Plan Climat et du développement économique autour de l'ambition QPVerts,
- le **Lab accompagnement** destiné à accélérer tous les projets à impact quel que soit leur taille (une conciergerie solidaire dans un QPV, un village d'innovation éducative...),
- le **Lab projets expérimentaux** tels que QPVerts, la Bonne Mer (politique de mer inclusive), la Fabrique de l'Inclusion Numérique, ou encore le Contrat des Possibles (recherche-action de l'ANCT avec la 27ème Région).

Chacune des expérimentations est menée selon une approche de test/correction sur 3 années. In fine, la modélisation doit faire l'objet d'un essaiage intégrant les équipes politiques de la ville et les directions de droit commun concernées.

« Le maillage territorial comme levier d'une transition socio-écologique...et l'intérêt de structurer une ingénierie de la transition socio-écologique »¹ (BFC en transition)

Les acteurs du projet BFC en transition ont mis en lumière, d'une part, que la transition socio-écologique se caractérise par une multitude d'initiatives de la société civile (thématiques et coopération d'une diversité d'acteurs territoriaux, cf. p11), et d'autre part, une fragilité de ces dynamiques collectives compte tenu d'un manque de cadre de travail reconnu. L'hypothèse sur laquelle repose le projet de BFC en transition est que la transition socio-écologique est « *favorisée par la mise en synergie de toutes ces volontés d'agir citoyennes, associatives, institutionnelles et politiques autour de projets collectifs* ». **Cette action de mise en synergie est qualifiée de « maillage territorial »** et définie comme « *un processus de déclouisonnement, d'articulation et de mise en relation entre secteurs, entre domaines d'action, entre*

acteurs, individus, organisations ou entre des territoires ou des lieux » (2022, p.3).

Les 2 sites d'expérimentations du projet² ont été l'occasion de tester la mise en œuvre d'un maillage territorial avec notamment à Prémery (dans le cadre institutionnel d'une collectivité) et à Belfort (dans le cadre associatif), la structuration d'un poste de maillage territorial dont les effets ont pu être mesurés (nombre et nature des partenaires impliqués, projets générés, mobilisation de nouvelles ressources, inclusion des « publics »...).

Les temps de « prise de recul » inhérents à la démarche de recherche action ont permis de dégager **4 leviers opérationnels pour la mise en œuvre de ce maillage territorial** : l'interconnaissance, le faire ensemble, l'expérimentation et l'essaiage. Chacun de ces leviers est mis en œuvre via des processus de facilitation basés notamment sur l'organisation d'espaces « horizontaux » (principe de l'équivalence des savoirs quels que soient

¹ Cf. document, « *Le maillage territorial comme levier de la transition socio-écologique, mise en récit d'expérimentations en Bourgogne Franche-Comté* », 2022

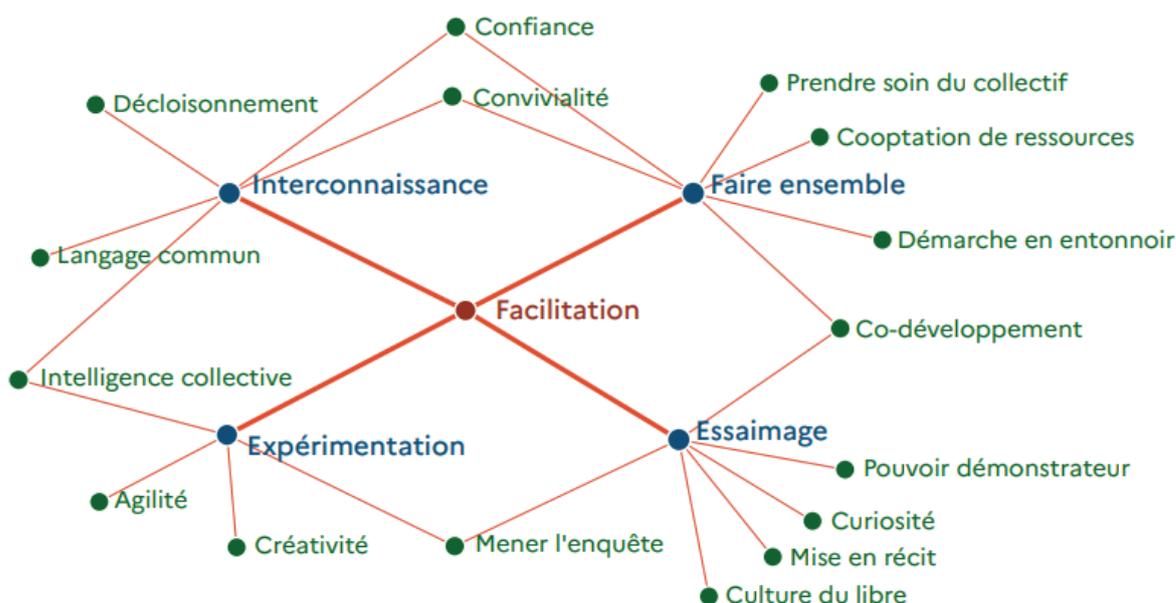
² Aire urbaine de Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle autour de l'association InTerre ActiV et la communauté de communes des Bertranges autour de l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée de Prémery.

les statut). Les acteurs de BFC en ont décrit les spécificités (cf. schéma ci-dessous) mais également les limites et les freins. Le turnover ou l'effet « club » peuvent être, par exemple, des obstacles au développement du maillage territorial.

Une des difficultés de développement de cette fonction tient à **sa dimension « souterraine », peu visible, inscrite dans le temps long et complexe à évaluer.** Son financement est rarement prévu dans les politiques publiques notamment dans le cadre d'appel à projet le plus souvent centré sur la réalisation de nouvelles actions et délaissant les enjeux de mobilisation et de pérennisation.

Progressivement, les **contours d'une ingénierie de la transition socio écologique** ont été précisés : il s'agit d'une ingénierie relationnelle, de projets et de processus qui visent à accompagner et faciliter le maillage territorial. La posture et les compétences sont généralistes c'est-à-dire qu'elles ne sont pas centrées sur des thématiques (ex : alimentation, énergie, économie

circulaire...) mais sur « *l'accompagnement d'une démarche territoriale qui favorise l'articulation entre les différents enjeux de la transition et tente d'avoir une vision d'ensemble (approche systémique)* » (2022, p 24). Enfin, si l'ingénierie de la transition socio-écologique peut être portée par une diversité d'acteurs (associations, collectifs citoyens, collectivités, institutions), il est souligné le rôle spécifique joué par des **structures « intermédiaires »**, caractérisées par un certain ancrage territorial, la capacité à réaliser des intermédiations (tiers extérieur), à accompagner des collectifs et disposant de savoir-faire de « bricolage méthodologique ».



Carte du maillage Bertranges en transition (Source : BFC en transition)

« Transition écologique, travail social et action collective » (Laure LIENARD, Sociologue, Institut social, Université Catholique de Lille)

S'agissant du travail social, si nombre de travailleurs sociaux contribuent à des projets « socio-écologiques » au quotidien, la période actuelle paraît particulièrement marquée d'une part par une activité « théorique » visant à « penser » l'intégration des enjeux écologiques dans la conception du travail social et d'autre part, par des expérimentations portant un renouvellement

de formes d'intervention sociale (cf. Recherche action du LERIS et Centres sociaux).

Ainsi, la prise en compte des enjeux écologiques par le travail social est un sujet qui émerge (seulement) très récemment¹, en raison notamment de son ancrage historique dans les paradigmes de la « modernité occidentale » (progrès et développement économique, Alston & Besthorn, 2012, p.59).

¹ Le rapport BRUNDLANDT (1987) a contribué à expliciter les interactions entre économie, environnement et lutte contre la pauvreté sans toutefois générer d'avancée significative sur le lien entre écologie et travail social.

Deux approches du travail social relativement proches, surtout développées à l'international, abordent ces enjeux :



le travail social vert (green social work),

inscrit dans le courant radical du travail social, avec une approche critique des modèles de développement (non soutenables, prédation des ressources, interdépendances mondiales...) et leurs incidences en termes de justice sociale. Les autrices telles que Léa DOMINELLI (2012) plaident pour une « approche holistique » du travail social qui prend en compte « *les interdépendances et solidarités entre les groupes humains, et la faune et la flore ; utilise les ressources matérielles de manière soutenable et équitable ; et développe des styles de vie soutenables pour préserver et promouvoir le bien-être de tous les peuples sur la planète* » (2012, p.195). Le rôle du travail social serait ainsi de participer à la conception de modèles de développement soutenables et égalitaires.



le travail éco social,

« *reconnait l'interconnexion de toute vie dans notre écosystème, et donc, la répartition juste et équitable des ressources, afin de promouvoir ces relations et le bien-être de tous. Ce prisme nous engage à porter un regard critique et à remettre en question les structures sociétales modernes, les valeurs, les croyances, et les styles de vie qui entraînent des injustices sociales et écologiques, du fait de la surconsommation, du matérialisme, de l'anthropocentrisme, de l'oppression, et de l'exploitation des personnes et des ressources* » (Rambaree, Powers, and Smith 2019). Cette approche s'inscrit dans une tradition ancienne du travail social (lien entre individu et son environnement). Un changement de paradigme s'opère à partir du principe de dépassement d'une vision « anthropocentrée » pour passer de la société à l'écosystème et d'une approche du bien-être qui ne soit pas seulement corrélée à la dimension économique de la prospérité, plutôt sur la qualité des relations interhumaines, et la qualité des relations entre l'humain et la nature.

Plusieurs courants de pensée apportent des éléments complémentaires sur **une approche écosystémique du travail social** en lien avec les théories de la **résilience**. Parmi ceux-ci, la résilience multi systémique (Van Breda, 2018) tend à montrer que la résilience d'une personne relève principalement des interactions avec son environnement plus que de ses « propres » capacités. En réponse, plusieurs théories appliquées en développement communautaire visent à construire la résilience des communautés, notamment pour faire face au changement climatique. Le « Community Capacity Building », approche basée sur les ressources, est définie comme « *l'interaction du capital humain, des ressources organisationnelles et du capital social présents au sein d'une communauté donnée, qui peuvent être mis à contribution pour résoudre des problèmes collectifs et améliorer ou maintenir le bien-être de cette communauté* » (Chaskin et al 2001 p.7, in Alston & Besthorn 2012).

Dans tous ces courants de pensée, de même que dans la pratique, c'est dans le travail social communautaire que se rejoignent travail social et transition. Cet argumentaire est également développé par Denis BOURQUE [11](#) pour l'action communautaire au Québec et une recherche-action est en cours sur ce thème [12](#). L'enjeu pour le travail social en France semble donc bien de s'engager dans une pratique collective, nourrie par une lecture structurelle et systémique de la réalité sociale.

Il est à noter enfin que cela rejoint les analyses produites par L. LAIGLE (voir p.7) autour de la notion de transition écologique citoyenne et la portée des dynamiques territoriales d'action collective structurées autour d'une réappropriation de communs et d'un mieux vivre ensemble.

Autres expériences et ressources :

- [Politique de la ville et transitions, contribution du Réseau National des Centres ressources politique de la Ville](#), Novembre 2021,
- « [Accompagner une transition écologique et sociale](#) », Document support Journée 29 et 30 Novembre [accéder au document](#),
- Expérimentation Territoire Zéro chômeur de longue durée des Territoires Zéro Chômeurs [Accueil - Territoires zéro chômeur de longue durée \(tzcl.fr\)](#)

4.



Un nouvel enjeu pour les politiques publiques ?

Les analyses menées sur les politiques publiques « environnementales » rendent compte d'une faible prise en compte des inégalités socio-écologiques, voir peuvent être facteur de leurs aggravations (LARRERE, 2021). Plus largement, les approches « technicistes » promues limitent la reconnaissance des savoirs et la mobilisation des citoyens les plus modestes (LEJEUNE, 2018). En écho à ces analyses « globales », nous reprendrons dans cette partie quelques constats et enseignements réalisés à partir du point de vue des porteurs d'initiatives « socio-écologiques ». Enfin, nous évoquerons quelques réflexions issues de nos premiers échanges avec des représentants institutionnels.

Une prise en compte « encore » insuffisante...

Les projets articulant enjeux écologiques et sociaux semblent se développer significativement (cf. recensement BFC en transition et CRPV¹), y compris en l'absence de programme public dédié. A ce jour, les politiques publiques sollicitées peuvent être multiples, relevant du domaine du social ou de l'écologie (Politique de la ville, Rénovation urbaine, Plan Alimentaire Territorial, Contrat de Transition Ecologique, Plan pauvreté, Politique insertion, TZCLD, Plan climat ...).

Suivant les territoires, il peut être souligné une faible prise en compte par exemple dans le cadre du contrat de ville « qui n'inscrit pas la transition comme priorité et n'offre pas de moyens spécifiques » avec « un sujet perçu comme éloignées des intérêts des ménages dans ces territoires vulnérables » (CRPV, 2021), un émiettement d'initiatives, « sans structuration globale, sans engagement politique et sans dispositif adapté » (CDM, 2020). Dans d'autres cas

de figure, la fragilité des démarches collectives (cf. BFC en transition) est constatée en « l'absence d'un cadre de travail reconnu » ainsi que la difficulté de pérenniser une animation territoriale pour les accompagner.

Au-delà des orientations institutionnelles en matière de transition, ces expériences interrogent les modalités de gestion publique. Pour L. LAIGLE (2017, p.48) les financements qui restent encore « *trop sectorisés et souvent catégoriels, mettent en concurrence les projets y compris sur un même territoire* ». De plus, le fonctionnement par appel à projet ne facilite pas la dimension collective et « transversale » des dynamiques et ne prend pas en compte le temps de mobilisation et la pérennisation, en particulier de fonction de maillage territorial (BFC, 2022).

Une sensibilisation des politiques, des institutions, des professionnels à développer...

Les journées des 29 et 30 novembre ont été l'occasion d'engager un dialogue avec des représentants institutionnels et des partenaires². Les participants ont souligné tout l'intérêt d'une **déconstruction des idées reçues** « sur l'absence de conscience, de préoccupations écologiques chez les classes populaires » et en conséquence, la nécessité de sensibiliser les politiques, institutions et professionnels sur cette question.

Plusieurs principes d'action, **enjeux opérationnels** ont également été mis en évidence :

- Aborder la question de la transition écologique à partir de projets concrets, « des milieux de vie », avec l'importance d'une reconnaissance et d'une valorisation par les pouvoirs publics des initiatives citoyennes,
- Améliorer l'articulation des initiatives citoyennes et des politiques publiques, via notamment la structuration d'espace de coopération multi acteurs. Ces modalités « soulèvent » des enjeux de professionnalisation notamment sur une posture de facilitation et des méthodologies de coopération,
- La capacité à objectiver dans le cadre de **diagnostics territoriaux** les inégalités socio-environnementales (cf. par exemple perspective de renouvellement des contrats de ville)

Ces premiers échanges avec des représentants institutionnels et partenaires confirment globalement la nécessité d'améliorer le "traitement" des inégalités socio-environnementales. Des **évolutions récentes** montrent, notamment pour l'ANCT, un « décloisonnement » qui progresse (cf. exemple CRTE), la volonté de s'appuyer sur ce qui s'expérimentent sur les territoires et une période d'appropriation de ces enjeux (ex pour la politique de la ville). Par ailleurs, le MTES porte une attention particulière à la mobilisation de la société civile et à la co-construction des projets de transition écologique (cf. exemple programme de recherche CIT'IN).

¹ « Politique de la ville et transitions Contribution des centres de ressources politique de la ville Novembre 2021 » qui répertorie notamment les initiatives menées en matière d'agriculture et alimentation, cadre de vie, habitat, mobilité, renouvellement urbain...

² ANCT, MTES, ADEME, Fabrique des transitions

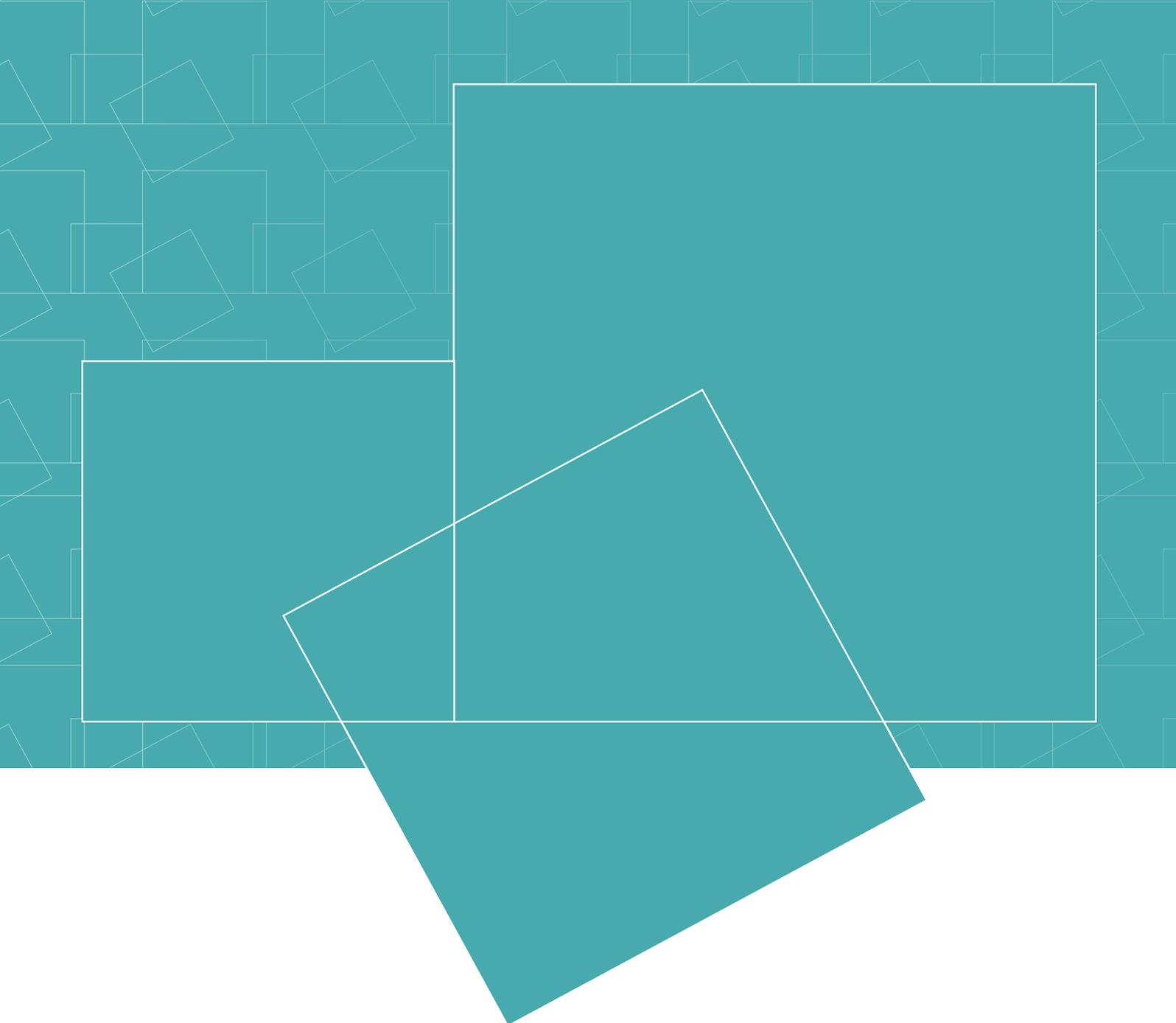
De nouvelles modalités d'action à conforter...

Ces analyses corroborent des principes d'action mises à jour dans le cadre des **travaux de capitalisation**¹ du Carrefour des métiers du développement territorial à partir notamment de territoires « pionniers » en matière de projets de transitions territoriales.

Il est souligné notamment dans ces dynamiques de transition territoriale, la dimension centrale de l'articulation des politiques publiques et des initiatives collectives de la société civile. Dans ce contexte, **l'innovation dans les modes de faire est primordiale** pour mettre en mouvement l'ensemble des acteurs d'un territoire et contribue à renouveler les conceptions de l'action publique autour des axes suivants :

- La construction d'une vision partagée des transformations du territoire avec l'ensemble des acteurs,
- La reconnaissance, l'étayage et la mise en réseau des initiatives afin d'enrichir les politiques publiques locales,
- Créer les conditions d'une coopération élargie,
- Favoriser des espaces d'expérimentation et d'apprentissage collectif, en veillant à leur dimension inclusive,

¹ Ibid



Conclusion

L'actualité en atteste, l'accentuation du changement climatique soulève des problématiques sociales significatives et ouvre de nombreuses controverses dans le débat public. Les acteurs engagés au quotidien dans une transition socio-écologique mesurent la complexité à concrétiser des projets qui demandent des changements en profondeur de nos modes de vie (produire, consommer, habiter, se déplacer...) et nécessitent de faire évoluer les référentiels des politiques publiques et les pratiques d'intervention.

La première phase de notre démarche a permis de mettre à jour, à partir d'expérimentation, de travaux de recherche, un certain nombre de jalons pour faire évoluer les modes d'intervention et lutter contre les inégalités socio-environnementales. Un des points les plus déterminants qui « traversent » de manière récurrente les politiques publiques, se situe très certainement dans la manière

de penser et mettre en œuvre « l'activation » des capacités à agir collectivement, dans l'optique en quelque sorte d'une écologie « contributive ». Cet enjeu est particulièrement prégnant pour les personnes les plus vulnérables, ce qui questionne entre autres, nos perceptions de l'écologie, de l'intervention sociale et plus largement les modalités d'action publique.

Nous poursuivrons dans la période à venir l'exploration de ces questions, l'expérimentation de nouvelles modalités d'action, la mise en évidence des apprentissages réalisés et les conditions pour « agir pour une transition juste », et partagerons les résultats de cette dynamique dans le cadre d'une deuxième publication sur le sujet.

Notes

[0] ingénierie intégrant les enjeux sociaux et écologiques dans une acception élargie comprenant l'ensemble des parties prenantes: citoyen.nes, collectivités, professionnel.les, entreprises, associations...

[1] Une problématique d'interaction des humains avec leurs milieux de vie a des effets sur les sociétés humaines, ces effets sont inégaux suivant les populations, notamment en raison de critères surdéterminés par les inégalités socio-économiques « *Pandémopolitique, Réinventer la santé en commun* », Jean-Paul Gaudillière p. 75

[2] Les travaux d'Elinor OSTROM sur les « Communs » (2010) attestent d'une meilleure gestion du patrimoine naturel quand les communautés sont cohésives et égalitaires. A l'inverse, des communautés divisées et inégalitaires entraînent l'accaparement et la mauvaise gestion des ressources naturelles communes. Dès lors, réduire les inégalités ne répond plus seulement à un impératif moral, mais à un impératif de préservation écologique. (Voir également effet Veblen sur la consommation ostentatoire).

[3] Voir le thème de la thèse de Laura BILLEN (Doctorante, Paris Nanterre) « *Les initiatives citoyennes écologiques en quartiers populaires français* » qui nous a été présentée le 29 novembre et dont sont issues les recherches citées.

[4] Jean Baptiste COMBY précise dans un autre article (« *Les classes populaires et l'enjeu écologique* » Presses de Sciences Po | « Sociétés contemporaines » 2021/4 N° 124 | pages 37 à 66) que « *depuis une dizaine d'années, un ensemble de travaux montre que la condition environnementale des classes populaires présente, relativement à celle des classes moyennes et supérieures, trois caractéristiques : une plus grande exposition aux nuisances (Emelianoff, 2008 ; Deldrève, 2015), une plus faible contribution aux pollutions (Chancel, 2017 ; Ivanova et Wood, 2020) , une plus grande distance aux récits écologiques dominants (Comby et Grossetête, 2012).* »

[5] Par exemple, pour donner une indemnisation économique à toute personne exposée à un risque environnemental et qui a développé une maladie, c'est également le principe du pollueur/payeur, ou encore une aide sociale liée par exemple à la question de l'énergie (chèque énergie...) ou encore des politiques urbaines qui ont pour vocation de réaménager le territoire, de reverdir certains espaces pour améliorer le cadre de vie.

[6] « *L'aménagement de l'écoquartier « exemplaire » s'est réalisé exclusivement à partir d'objectifs et de modalités techniques, ce qui est assez classique des opérations d'aménagement urbain (conception de l'espace, réhabilitation du patrimoine industriel, stratégies de mobilité, d'efficacité énergétique, de dépollution des sols, aménagement d'espaces verts, etc.). « Pour une justice environnementale et climatique : anticipation territoriale des basculements écologiques »*, Revue Comprendre, ANCT, Tome 4, Oct. 2020.

[7] « *La transition juste, un nouvel âge de l'économie et de l'environnement* » Éloi Laurent OFCE, École du Management et de l'innovation de Sciences Po, Stanford Université, Revue de l'OFCE, 165 (2020/1). « *L'idée de « transition juste » a été promue au début des années 1990 par le leader syndical américain Tony Mazzocchi pour résoudre « le conflit entre l'emploi et l'environnement » dans le cadre de réflexion sur l'avenir des emplois de l'industrie fossile...La transition est considérée comme une période dans laquelle les sociétés opèrent des changements dans leurs régimes et relations à l'environnement, afin de dépasser les contradictions sociales et écologiques auxquelles ils ont abouti* ».

[8] L'approche Nudge (Thaler R.H, Sunstein C.R (2010), Nudge. « La méthode douce pour inspirer la bonne décision », Vuibert) promeut l'utilisation des apports des sciences comportementales dans l'action publique et sociale, afin de mieux changer certains comportements sociaux via des leviers persuasifs et incitatifs de communication d'utilité sociétale. (Source Maya VELMURADOVA, Rencontres Fertiles AMP).

[9] Hakim, habitant volontaire du groupe de travail budget participatif et Rania, habitante et porteuse d'un projet de conciergerie, sont venus raconter cette expérience : « *Quand l'association l'Université du Citoyen a mené ses ateliers auprès d'un groupe d'habitant volontaire, le sujet de l'environnement n'était pas perçu comme prioritaire, mais plutôt comme un problème de riche. Or, au moment des ateliers qui visaient à faire émerger des besoins, les idées répondaient tout à fait à la démarche de développement durable et de solidarité : recyclerie, mutualisation de services, co-voiturage.* » (Cf. [CR Journée QPVerts, AMP, Cités Ressources, Septembre 2021](#)).

[10] **L'écologie urbaine** est *stricto sensu* un domaine de **l'écologie** (la science qui étudie les **écosystèmes**) qui s'attache à l'étude de la **ville** comme écosystème. Il peut aujourd'hui, par vulgarisation et dans un but de sensibilisation aux problématiques environnementales, regrouper la prise en compte de l'ensemble des problématiques environnementales concernant le milieu **urbain** ou **périurbain**. Elle vise à articuler ces enjeux en les inscrivant dans les politiques territoriales pour limiter ou réparer les **impacts environnementaux**. ([L'écologie urbaine, qu'est-ce que c'est ? \(theconversation.com\)](#))

[11] Professeur, Département de travail social, UQO, Cf. article « *Développement des communautés et transition socio écologique au Québec* » (2022) : « *La transition socio écologique appelle en effet à des solutions touchant à la fois les sphères sociale, économique, culturelle et environnementale, passant ainsi par des changements dans nos façons de produire, de consommer et même de vivre. Elle ne pourra être et n'est déjà pas qu'une affaire de gouvernements, de scientifiques ou de marché. Elle devra inclure encore davantage les diverses parties prenantes des communautés locales, notamment les organismes communautaires, dont les innovations en matière d'action sur les conditions et les milieux de vie pourront contribuer à la transformation sociale requise par la transition socio écologique. Pour ces raisons, nous soutenons que non seulement le développement des communautés et la transition socio écologique partagent des acteurs, des valeurs ainsi que des méthodes, mais que la transition socio écologique peut et doit être portée par le développement des communautés.* »

[12] « *Transition socio écologique et lutte aux changements climatiques dans les démarches de développement territorial (TRANSDET), avec pour questionnement : « Comment les démarches de développement territorial, surtout dédiées au développement social, peuvent-elles être contributives des efforts collectifs à fournir pour assurer la transition socio-écologique et une lutte plus efficace contre la crise climatique ? »*

Bibliographie

Association 4DD (collectif) et WECF (2019), « Remède à l'inégalo-scepticisme, une évaluation des inégalités en France au regard des objectifs de développement durable », Rapport final (Union Européenne), disponible en ligne <https://www.association4d.org/>

ALSTON & BESTHORN (2012): « *Environment and sustainability* », in : Lyons, K, Hokenstad T., Pawar M., Huegler N. and Hall N. (eds): the Sage Handbook of Social Work, Sage Publishing,

BLANC N., PADDEU F., « *L'environnementalisme ordinaire. Transformer l'espace public métropolitain à bas bruit* ». EspacesTemps.net, Association Espaces Temps.net, 2018, Travaux, pp.16. ffhalshs-02185381

Carrefour des métiers du développement territorial, Compte rendu de la réunion du groupe de travail « *Développement social Local, Transitions et développement territorial* » du 18 Novembre 2020,

COMBY JB., « *A propos de la dépossession écologique des classes populaires* », Éditions du Croquant, « *Savoir/Agir* » 2015/3 N° 33 | pages 23 à 30,

DOMINELLI L., « *Green Social Work: From environmental crises to environmental justice* », Cambridge: Polity, (2012),

LAIGLE L., « *Le citoyen dans la transition écologique* », Anahita Grisoni; Rosa Sierra. Transition écologique et durabilité : politique et acteurs / Nachhaltigkeit und Transition : Politik und Akteure, Campus Verlag, pp.293-309, 2018, 978-3-593-50775-0. ffhals-02355008f,

LAIGLE L., RACINEUX N., « *Initiatives citoyennes et transition écologique : quels enjeux pour l'action publique ?* », THEMA, Juin 2017, CGDD,

LARRERE C., « *Inégalités sociales et environnementales* », Intervention 29 Novembre 2021, Journées d'études « *Accompagner une transition écologique et sociale : de l'émergence d'un développement social durable et de territoires en transition inclusifs* », Carrefour des métiers du développement territorial (UNADEL/IRDSU),

LAURENT E., « *Social écologie* » Mars 2011, Flammarion,

LAURENT E., « *La social-écologie : une perspective théorique et empirique* », Revue française des affaires sociales, p. 125-143. DOI : 10.3917/rfas.151.0125. URL : <https://www.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales-2015-1-page-125.htm>

LAURENT Eloi, « *La transition juste : un nouvel âge de l'économie et de l'environnement* », Revue de l'OFCE, 165 (2020/1)

LEJEUNE, C., Chapitre 8, « *Face à l'épreuve de la sobriété imposée : capacités, reconnaissance et participation au Forum permanent de l'insertion In : Sobriété énergétique : Contraintes matérielles, équité sociale et perspectives institutionnelles* » [en ligne]. Versailles : Éditions Quæ, 2018,

LEJEUNE C., Conférence introductive, « *Défi écologique et social, de quoi parle-t-on ?* », Journée des territoires UNADEL, « *Les territoires relèvent le défi écologiques et social* », 25 Novembre 2019,

LEJEUNE C., « *Pour une justice environnementale et climatique : anticipation territoriale des basculements écologiques* », in Revue COMPRENDRE, La transition écologique comme moteur de la cohésion des territoires, Tome 4 : Troisième défi : mettre en œuvre une transition écologique juste, inclusive et démocratique, ANCT, Oct 2020,

RAMBAREE K., POWER, MCF, SMITH, R.J. (2019): « *Ecosocial work and social change in community practice* », Journal of Community Practice vol 27 n°3-4, 205-212.

VAN BREDA A. (2018), « *A critical review of resilience theory and its relevance for social work* », Social Work/Maatskaplike Werk Vol 54 No 1 / Issue 1.

En partenariat avec :



Avec le soutien de :

